



Changeons d'ère

MONTLOUIS



sepan
50 ans

Société d'Étude, de Protection
et d'Aménagement de la
Nature en Touraine



association de réflexion,
d'information et d'action locale ●

2) la définition et la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) sur le Val de Tours

1) la gestion du risque inondation lié à la Loire et la préservation des espaces naturels et de la biodiversité à partir de l'exemple du déboisement de l'île de Bondésir à Montlouis

**Mieux
vivre
la Ville
aux Dames**

1ère partie

**La gestion du risque
inondation lié à la Loire
et la préservation des
espaces naturels et de la
biodiversité à partir de
l'exemple du déboisement de
l'île de Bondésir à Montlouis**

Annexe

AOT SOCIETE BOIS NEGOCE ENERGIE

OT / DPF / L / 77 / 2016 / PP





La Loire à Bondésir aujourd'hui



La Loire à Bondésir vers 1950

Paysage commun des berges de Loire



Crédit photos Jean Louis BARGES et Jean Claude LAULANIÉ

Les bords de Loire à Bondésir avant les travaux



Même lieu après les travaux



Même lieu après les travaux et la crue de décembre



C'était Bondésir !



« Ce patrimoine naturel est notre héritage. Aidez-nous à le préserver ! »

Le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre est une association créée en 1990. Il s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique. Les milieux ligériens sont l'une de ses préoccupations majeures.

Une plaquette d'information et des audioguides sont disponibles gratuitement auprès de l'office de tourisme (02 47 45 85 10), de la Maison de la Loire (02 47 50 97 52) ou du Conservatoire.

Les fichiers sont également téléchargeables sur : <http://www.cen-centre.org>



Le plan avec le sentier aménagé tel qu'il était avant ...

Un site particulier !

L'île de Bondésir se trouve classée :

- en zone « **Natura 2000** » au titre de la directive habitat, faune, flore et au titre de la directive oiseaux,
- en **Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique** (ZNIEFF),
- en **arrêté préfectoral de protection de biotope** pour les oiseaux nicheurs de la Loire ;

Il s'agi(ssai)t donc d'un milieu naturel précieux, sensible, varié, où sont présentes de nombreuses espèces protégées,

▶ Val de Loire **classé au patrimoine mondial de l'humanité** par l'UNESCO

Un site particulier !

- ▶ Un site très apprécié des montlouisien(ne)s, complexe et sensible,
- ▶ Un parcours aménagé par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) en partenariat avec la mairie de Montlouis et la maison de la Loire, accessible aux personnes en situation de handicap,
- ▶ Des sorties de découverte de la faune, de la flore et de la biodiversité, organisées par les écoles et la maison de la Loire, proche du site,

Un site particulier !

- ▶ Espace de **25 ha** représentant une véritable mosaïque de milieux et de paysages : grèves sableuses, forêt alluviale, prairie sur sable et bras secondaire de la Loire,
- ▶ Concentré de biodiversité qui répertorie **600 variétés de plantes** avec des espèces patrimoniales, **370 types d'insectes**, **40 mammifères** et **9 espèces protégées** comme le castor ou la chauve-souris,
- ▶ **200 espèces d'oiseaux** qui occupent éphémèrement ou vivent sur le site (sternes naines, hirondelles des rivages, pierregarin ...)
- ▶ Un site régulièrement étudié par les naturalistes

Une loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

- Après la loi relative à la protection de la nature de 1976 et la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages de 1993, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages **a été promulguée le 9 août 2016**. Cette loi inscrit dans le droit français une vision dynamique et renouvelée de la biodiversité et a pour ambition de protéger et de valoriser notre patrimoine naturel, pour faire de la France le pays de l'excellence environnementale et des croissances verte et bleue.

Qui a fait réaliser ces travaux ?

- L'État (Préfet) au travers de la Direction Départementale des Territoires (DDT) dans le cadre de la gestion du risque inondation (quid de la loi sur la biodiversité?) en saisissant l'opportunité de la demande en « bois-énergie »
- A la demande du maire de Montlouis pour créer un « cône de vue » à partir de la route départementale



Que reste t-il de Bondésir ?



Un tas bois déchiqueté résultant de 14 ha déboisés et labourés



Les engins qui
sont intervenus
sur le site





La forêt de totems

Face au restaurant « la Cave »



Face au restaurant « la Cave » avant travaux





Production de « bois énergie » stocké sur place proche des captages d'eau potable.
Délais de 6 mois à l'entreprise pour évacuer le bois



Le puits, la fumée qui s'échappe du tas de bois ... et les jus de fermentation (captages fermés depuis nécessitant de puiser dans la nappe du Cénomanién)



Un beau panache de fumée dans le soleil levant



Le plan avec le sentier aménagé aujourd'hui, il est entièrement tronçonné par les travaux tout au long du parcours ...

Sur le panneau :

«le patrimoine naturel est notre héritage»



Une bande podotactile
et des inscriptions en
braille sur les panneaux
d'information



Le géotextile sous le chemin est arraché



Le chemin
coupé par le
passage des
engins





Pas de dessouchage



Ile de Bondésir (crédit photo : Sepant)



Des arbres de plus d'un mètre de diamètre transformés en copeaux ! Pourquoi pas du « bois d'œuvre » ?

Les questions que nous posons :

- Nous ne remettons pas en cause le fait qu'il faille effectuer des coupes pour limiter la fermeture du lit de la Loire et pour gérer le risque inondation.
- **Mais nous dénonçons :**
 - la destruction d'une partie du site sans enjeu au regard du risque inondation (cône de vue)
 - l'absence d'information et de concertation avant la réalisation de ces travaux qui discrédite les mesures prises dans le cadre du plan de prévention (pour éviter les oppositions des défenseurs de la nature?)
 - l'utilisation d'engins lourds et ses conséquences sur les habitats naturels, la biodiversité et les paysages, transformant la zone en un chaos de boue et de branchages,
- Quelle gestion et entretien du site pour éviter le « refermeture » du lit et permettre la reconstitution de la prairie alluviale ?

Concernant le prévention du risque inondation (DDT)

▶ Bondésir : pas un site prioritaire (voir plan), la Loire coule sur 150 mètres de larges et son lit fait 400 mètres, Les travaux prioritaires devraient concerner les points de rétrécissement du lit.

Alors pourquoi Bondésir ?

- ▶ pour produire une grande quantité de bois énergie avec un exploitant forestier qui « se paye » sur la quantité de bois récolté,
- ▶ pour créer le « cône de vue » sur la Loire qui est pourtant visible en amont et en aval du site.

Il faut que la gestion du risque inondation soit compatible avec la préservation de la biodiversité

Ce que nous avons fait

- Courriers « Changeons d'ère » et SEPANT au préfet, DDT, CEN, DREAL, président de la région, médias ...
- Pétition (site)
- Rassemblement sur le site en décembre
- La SEPANT a obtenu une entrevue avec le DDT et a réalisé un dossier de presse documenté

1er bilan de nos interventions

- La DDT reconnaît le manque d'information et de concertation et dit qu'elle ne reproduira pas la même erreur !
- L'entreprise doit restaurer le chemin de découverte et évacuer les copeaux de bois,
- La question du dessouchage au moins partiel est envisagée ainsi que celle de l'entretien du site
- De nombreuses réactions soutenant notre démarche



Le déboisement du bord du Cher à Tours



De nombreux exemples de « coupes à blanc » le long des rivières du département

Réf : la réunion d'hier soir à Tours sur la protection des ripisylves, organisée par la fédération de pêche et la SEPANT.



Changeons d'ère

MONTLOUIS



sepant
50 ans

Société d'Étude, de Protection
et d'Aménagement de la
Nature en Touraine



association de réflexion,
d'information et d'action locale ●

**« Ce patrimoine naturel est
notre héritage ?
préservons le ensemble ! »**

**1) la gestion du risque
inondation lié à la Loire
et la préservation des
espaces naturels et de la
biodiversité à partir de
l'exemple du
déboisement de l'île de
Bondésir à Montlouis**

**Mieux
vivre
la Ville
aux Dames**